

Mulroney accuse les candidats NPD du Québec de trahir l'héritage canadien

GILLES PAQUIN
La Presse à Regina

Les déclarations des candidats du NPD au Québec constituent une répudiation «troublante» de l'héritage canadien. Elles doivent être désavouées par le chef de ce parti, a affirmé hier le leader conservateur Brian Mulroney.

En tournée dans les provinces des Prairies, le premier ministre a dit faire cette déclaration sur la foi d'informations fragmentaires et sans avoir lu le texte de la prise de position du NPD.

«Ce que j'ai vu me porte à croire qu'on met en doute la capacité du gouvernement fédéral de protéger nos minorités linguistiques là où elles se trouvent», a prétendu M. Mulroney.

Lors d'une conférence de presse à Montréal, la veille, des candidats du NPD ont dévoilé une nouvelle version de la politique constitutionnelle de leur formation visant à protéger le français au Québec.

Selon eux, la Charte canadienne des droits ne doit pas primer sur le concept de société distincte reconnu dans l'accord du lac Meech; la loi fédérale sur les langues officielles (C-72) ne doit pas contrer les objectifs de la Charte du français (loi 101) ou porter atteinte aux compétences provinciales.

Finalement disent les candidats néo-démocrates, le Québec doit conserver le pouvoir de légiférer pour défendre ses droits collectifs, quitte à les soustraire aux obligations de la Charte canadienne des droits, si nécessaire, comme le permet la clause nonobstant de la réforme constitutionnelle de 1982.

«Aucune formation politique fédérale n'a le droit de miner les droits des minorités linguistiques. Je trouve que c'est une répudiation fondamentale d'une prise de position de M. Broadbent par ses troupes du Québec», a lancé M. Mulroney.

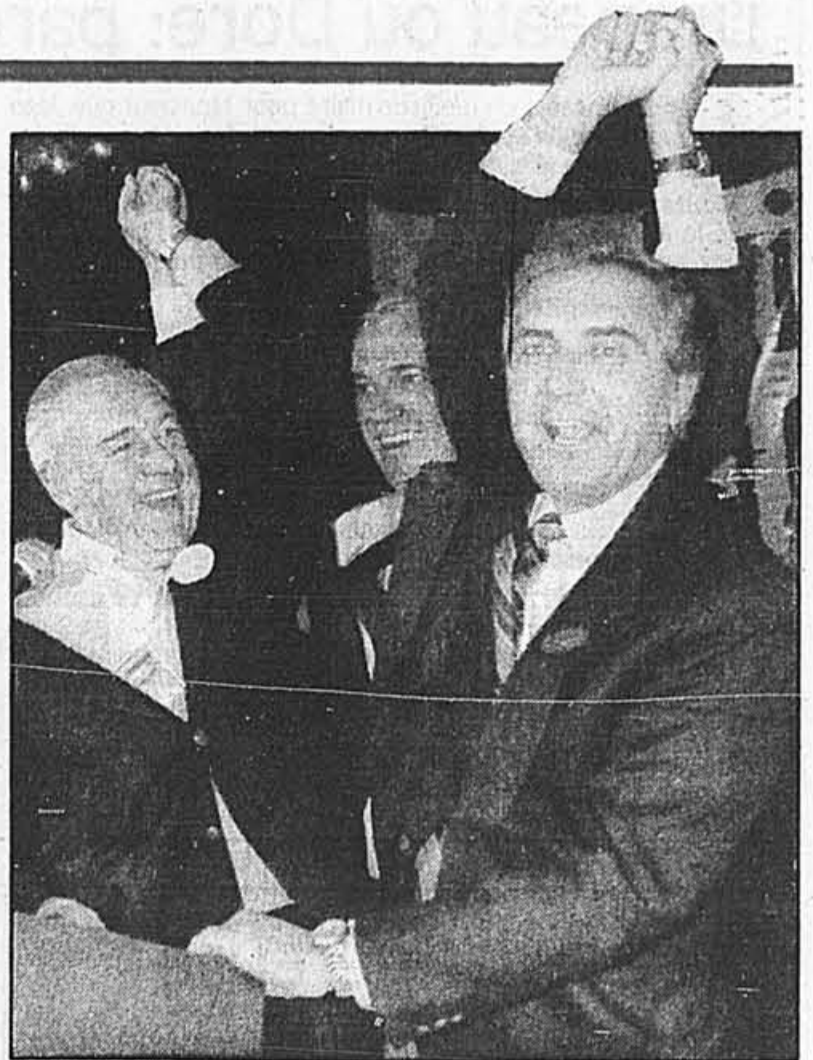
Pour le chef conservateur, il est temps que M. Broadbent se branche et dise clairement qui parle au nom de son parti, lui ou ses candidats du Québec: «Cela presse», a-t-il dit.

«Ce serait fort troublant que M. Broadbent permette qu'une déclaration semblable demeure sans répudiation», a conclu M. Mulroney.

Le premier ministre refuse, par ailleurs, de s'expliquer sur les divergences d'opinion qui persistent dans son propre parti au sujet de cette même clause nonobstant, notamment entre lui et le secrétaire d'État, Lucien Bouchard.

En juin dernier, M. Mulroney a déclaré que l'existence de la clause nonobstant, permettant aux provinces de soustraire certaines de leurs lois à l'emprise de la Charte canadienne des droits et libertés, était un «irritant» qui devrait disparaître. Par contre, M. Bouchard a indiqué, récemment, qu'il jugea cette protection indispensable à la protection du français au Québec.

Plus tard dans la journée, M. Mulroney s'est arrêté à Moose Jaw, dans le nord de la Saskatchewan, où il a repris ses attaques contre son adversaire libéral John Turner.



L'ex-premier ministre Allan Blakeney de la Saskatchewan, à gauche, et le leader néo-démocrate Roy Romanow, ont offert un appui inconditionnel à M. Ed Broadbent, qui a prononcé une courte allocution, samedi, au congrès annuel du NPD provincial, à Saskatoon.

PHOTOLASER CP

«Il appartient aux Québécois et non à l'Assemblée nationale de se prononcer sur le libre-échange»

— John Turner

GILLES GAUTHIER
La Presse à NACKAWIC, N.-B.

L'Assemblée nationale du Québec peut bien adopter une motion d'appui au libre-échange, mais il appartient avant tout à la population de cette province de se prononcer à l'occasion de l'élection fédérale.

C'est ce qu'a déclaré hier le chef libéral John Turner alors qu'il faisait campagne au Nouveau-Brunswick. «Le peuple est souverain», a-t-il ajouté.

Accueillant M. Turner à l'aéroport de Fredericton, le premier ministre provincial, le libéral Frank McKenna, qui est en faveur du libre-échange, a fait preuve d'une neutralité de circonstance.



John Turner

«Je ne me laisserai pas embarquer dans la rhétorique de campagne pendant une élection fédérale», a-t-il répondu quand la presse lui a demandé s'il croyait, comme M. Turner, que le libre-échange menace les programmes sociaux.

Le chef libéral a par la suite prononcé un vigoureux discours devant 700 sympathisants enthousiastes, dans le gymnase de

l'école secondaire de Nackawic, situé à une cinquantaine de milles de Fredericton.

Tout en accusant Brian Mulroney d'utiliser des tactiques de peur et les conservateurs de sombrer dans l'hystérie, M. Turner a soutenu que les 700 000 emplois de l'industrie canadienne de la transformation des aliments sont menacés par le libre-échange.

Entouré, entre autres, de treize députés libéraux provinciaux, il a aussi demandé au premier ministre de «reprenne ses esprits» et de cesser d'insulter les Canadiens et les Américains.

M. Turner a souligné l'opposition au traité de libre-échange de la famille McCain, qui domine l'industrie de la transformation alimentaire dans une bonne partie des Maritimes.

Il a expliqué que les cultivateurs canadiens ne pourront concurrencer les Américains à cause d'une période annuelle de production deux ou trois fois plus courte.

À cause du libre-échange, ajoute-t-il, ceux qui font la transformation des aliments n'auront d'autre choix que d'acheter les produits américains moins coûteux, provoquer une baisse des prix des produits canadiens ou aller s'installer aux États-Unis.

Il a par ailleurs déclaré que M. Mulroney a présenté les Américains comme des «terroristes économiques» quand il a affirmé qu'ils adopteraient des mesures de représailles si le traité de libre-échange était rejeté par les Canadiens.

«Monsieur, reprenez vos esprits», a-t-il dit à l'intention du premier ministre. «Soyons rationnels et sensés.»

Il a, à nouveau, accusé son adversaire d'abandonner au pays voisin la plupart des leviers économiques qui ont permis de bâtir la nation canadienne et il a soutenu, encore une fois, que le Canada deviendra éventuellement une colonie des États-Unis si le traité de libre-échange est entériné.

«Il n'y a pas un brin d'anti-américanisme dans ce que je dis», a affirmé le chef libéral, dans son long discours qui ne contenait qu'un court paragraphe en français.

Selon lui, les États-Unis sont un pays démocratique dont les citoyens comprennent que les Canadiens se prononcent démocratiquement sur une question qui touche leur avenir.

Après l'élection, ajoute-t-il, les deux pays seront encore les plus grands partenaires commerciaux dans le monde et les Américains voudront encore acheter les ressources naturelles et les produits manufacturés canadiens. Canada et États-Unis demeureront deux alliés qui font cause commune au sein de l'Otan et de Norad.

Se drapant encore une fois dans l'uniforme, il a invité son auditoire à partager la fierté qu'il éprouve envers son pays.

«Nous sommes différents, nous sommes Canadiens et nous sommes fiers d'être Canadiens.»

La région de Hamilton, le fief des femmes fortes

GILLES TOUPIN
La Presse à HAMILTON

Sur les escarpements qui dominent la ville enfumée de Hamilton, Marion Dewar, députée néo-démocrate de Hamilton-Mountain et ex-maire d'Ottawa, rentre à son quartier général tôt le matin, après une trop courte nuit de sommeil.

Plus bas, dans le brouillard du matin, le député libéral de Hamilton-Est, Sheila Copps, monte dans le 4x4 qui la conduit dans un autre quartier de sa circonscription, où elle frappera aux portes une bonne partie de la journée.

Même si elle est la candidate la moins menacée des quatre comtés de la capitale canadienne de l'acier, Mme Copps refuse de crier victoire avant d'avoir vu le résultat du vote. «Le débat des chefs et la victoire de Turner nous ont redonné notre vigueur, dit-elle. Ici, les gens détestaient Mulroney au départ. Avec le débat, ils ont en plus l'impression que ce n'est pas un homme honnête.»

La campagne avait mal commencé pour Mme Copps. La mort de son père, le populaire et ancien maire de Hamilton Vic Copps, l'avait évidemment affectée. John Turner n'avait pas encore fait passer son message et les dirigeants des grandes aciéries, principalement la Stelco, s'étaient mis en tête de la déloger.

Mais sa popularité est si grande, ici, que même les conservateurs s'avouent vaincus d'avance: «Sheila est une candidate très forte», lance Bob Lamb, le président de la campagne des conservateurs pour le centre de l'Ontario. «Pour battre quelqu'un comme elle, il faut faire une campagne plus que parfaite.»

S'il devait y avoir une opposition à Sheila Copps dans Hamilton-Est, elle viendrait du néo-démocrate Dave Wilson. En 1984, Mme Copps n'avait remporté le siège que par 2 308 voix devant le NPD.

Du côté de Hamilton-Ouest, détenu par le conservateur Peter Peterson, «un député on ne peut



Marion Dewar



Sheila Copps

plus présent dans le comté», selon Bob Lamb, la néo-démocrate Lesley Russell fait une lutte épique. Elle a travaillé durement à l'échelle provinciale sur la question des garderies et elle en fait son principal cheval de bataille. Cependant, l'émergence du thème du libre-échange dans la campagne pourrait transformer cette lutte en un combat à deux, entre M. Peterson et le libéral Stan Keyes.

La néo-démocrate Marion Dewar, grande vedette après Sheila Copps même si elle ne détient son comté de Hamilton-Mountain que depuis l'élection partielle de juillet 1987, affronte une sorte de héros local, le jeune conservateur de 26 ans Grant Darby, amputé d'un membre à la suite d'un cancer et lauréat du Terry Fox Humanitarian Award.

M. Darby est «la grosse surprise» de toutes les circonscriptions de la région, affirme M. Lamb. «Il est très connu dans le comté pour son travail auprès des handicapés et il mène une campagne fantastique.» Grande dame, Mme Dewar déclare que son adversaire est un jeune homme remarquable mais qu'il a été un peu ébranlé ces derniers temps par les attaques contre les conservateurs.

Le dernier comté proprement urbain de Hamilton, c'est celui de Hamilton-Wentworth. Normalement, le conservateur Geoff Scott, qui a remporté la circonscription lors d'une élection partielle, ne devrait pas être menacé lors du scrutin du 21 novembre. Sauf que le PC est ennuyé de façon inattendue ici par un «empêcheur de tourner en rond» du nom de Ray Penning. Ce candidat du Christian Heritage Party (CHP) est en train de rafler la clientèle du PC.

«On essaie de faire face à la musique, dit Bob Lamb, mais si vous regardez le programme du CHP, il est exactement comme le nôtre, sauf qu'il est résolument Pro-Vie (sur la question de l'avortement). Plusieurs des partisans du CHP sont du type réformiste hollandais, traditionnellement

conservateurs par nature.» En 1984, le CHP avait amassé 10 000 voix et il pourrait faire mieux cette année, au grand plaisir du libéral Colin Gibson.

Enfin, le comté de Lincoln, qui touche les banlieues de Hamilton et s'étend dans la péninsule du Niagara, est fortement teinté en rouge depuis que John Munro a annoncé son retour en politique après quatre années à l'ombre.

Électogrammes

LA GUERRE DES AFFICHES

La guerre des affiches bat son plein dans Duvernay. Le député conservateur sortant, Vincent Della Noce, accuse les troupes du libéral Pierre Ahmaranian de s'attaquer à ses panneaux-réclames. Au quartier-général Della Noce, on va jusqu'à affirmer que les rouges remplacent les panneaux conservateurs par leurs propres messages. Les libéraux rejettent l'accusation. «Nous n'avons jamais eu un seul grand panneau dans Duvernay, fait valoir le directeur de campagne Maurice Lauzon. Mais, nous collons beaucoup d'affiches, et tous les matins nous en ramassons des tas par terre...» Les conservateurs ont décidé d'aborder le problème de front: à deux reprises, ils ont porté plainte à la police, qui a procédé vendredi dernier à l'arrestation de deux mineurs accusés d'avoir charcuté à la hache une pancarte de M. Della Noce. La police n'a, en revanche, reçu aucune plainte de la part des libéraux. Ce qui ne signifie pas qu'ils soient épargnés: «En venant travailler, j'ai vu une pancarte libérale détruite», a indiqué un porte-parole de la police municipale...

ORGANISATEUR TUÉ

Dur coup pour les conservateurs de Vaudreuil-Soulanges: un des organisateurs de la campagne du ministre du Travail et député sortant Pierre-H. Cadieux, M. Jean Rinfret, 43 ans, a été tué dans une collision survenue vers 22h30 jeudi, sur l'Autoroute 40, à la hauteur de Sainte-Anne-Bellevue. La voiture de M. Rinfret était remplie d'affiches électorales, qu'il devait coller le lendemain matin... M. Rinfret a été conseiller de la municipalité de Saint-Lazare. C'était également un ancien président de l'Association des libéraux provinciaux dans Vaudreuil et, à ce titre, un collaborateur de Daniel Johnson. «M. Rinfret était très actif et très connu dans le comté», a indiqué un porte-parole de M. Cadieux, Richard Préfontaine, ajoutant que l'association conservatrice a été pas mal ébranlée en apprenant sa mort.

HOMONYMES

Toujours dans Vaudreuil/Soulanges: le directeur de campagne de Pierre-H. Cadieux s'appelle... Pierre-E. Cadieux. Si bien que le ministre du Travail affirme parfois que le «H» de sa signature signifie: «homonyme.» Les deux hommes n'ont aucun lien de parenté.

LA RIVE-SUD AURA SON DÉBAT

Après plusieurs tentatives infructueuses, la Rive-Sud aura finalement son débat. Jusqu'à maintenant, le candidat conservateur de Longueuil, Nic Leblanc, a refusé toutes les occasions d'affronter ses adversaires, y compris le débat que voulait organiser la Chambre de commerce de la Rive-Sud. Il a finalement accepté de faire face au néo-démocrate Daniel Senez et au libéral Michel Dupuy sur les ondes de la radio communautaire, le 16 novembre. «Contrairement aux autres, la formule de ce débat nous convenait», a commenté un organisateur de M. Leblanc.

QUESTION DE NOMBRE...

Lapsus révélateur de l'état d'esprit d'Ed Broadbent? Vendredi, lors d'une assemblée partisane à Nanaimo (Colombie-Britannique), le chef néo-démocrate a déclaré: «Pour la première fois dans l'histoire du Canada, les Québécois vont élire un néo-dé...» Oups: «... des néo-démocrates», a-t-il immédiatement corrigé.

ONZE CANDIDATS DANS ROSEMONT

La circonscription de Rosemont, la plus petite en superficie au Canada, est la première au Québec et deuxième au pays en termes de concentration de candidats... Onze personnes, dont trois indépendants s'y font la lutte. Seule la circonscription de Vancouver-Quadra peut se vanter de surpasser Rosemont, avec ses 12 candidats, dont le chef libéral John Turner.

AGNÈS GRUDA

Éditorial

Drapeau ou Doré: pareil mais contraire

Jean Doré est-il un meilleur maire pour Montréal que Jean Drapeau ne l'a été? Le Rassemblement des citoyens dirige-t-il mieux la ville que le Parti civique?

Toute comparaison est nécessairement boiteuse, surtout que le RCM n'est au pouvoir que depuis deux ans alors que le PCM a régné en maître durant un quart de siècle.



Drapeau-Lamarre.

À la lumière des résultats de l'exhaustif sondage CROP-LA PRESSE publié hier et aujourd'hui, comparativement aux sondages passés, les Montréalais sont tout aussi heureux (à quelques nuances près) d'habiter cette ville et d'y être gouvernés par l'administration présente que par les administrations Drapeau-Saulnier, Drapeau-Hanigan, Drapeau-Niding ou Drapeau-Lamarre.

C'est dire qu'au travers des époques et des styles de gestion, c'est la vie de Montréal, avec ses valeurs, ses richesses, ses beautés, ses particularités, ses difficultés, ses problèmes, qui intéresse les Montréalais bien davantage que le «gouvernement municipal» comme tel. Là-dessus, le sondage est bien explicite: 76 p. 100 des gens sont fiers de vivre à Montréal tandis que 60 pour cent des Montréalais se désintéressent de la politique municipale.

Les Montréalais veulent profiter et, si possible, y voir augmenter la qualité de vie dont ils bénéficient dans la métropole et non assister à des batailles politiques comme c'est le cas aux niveaux provincial et fédéral. Voilà un avertissement pour le Parti civique du chef Claude Dupras qui n'est identifié comme chef de cette formation que par moins d'un tiers des contri-buables.

Cela dit, il est évident que le style politique a changé à l'hôtel de ville.

Jean Drapeau dirigeait «sa» ville de façon autocratique alors que l'administration Doré tente de démontrer qu'elle se veut démocratique. La récente démission du conseiller Pierre-Yves Melançon, le peu d'impact des nouveaux bureaux «Accès Montréal» et la quasi-indifférence des gens face au désir d'une plus grande information offerte par la ville laissent toutefois des doutes à ce sujet.

Jean Drapeau menait les destinées de Montréal avec une sorte de baguette magique. Membres du comité exécutif, élus du Parti civique, fonctionnaires répondaient aux ordres du maître. À part quelques amis, la consultation extérieure n'était pas de mise. Jean Doré multiplie les consultations avec les milieux d'affaires, les universités, les ethnies, les groupes populaires, les mouvements communautaires. Il est un partisan de la concertation (face au projet de développement du transport du

ministre Marc-Yvan Côté) et de la consultation (commissions du conseil, réunions dans les quartiers, études) à tel point qu'il lui est parfois reproché de trop consulter et de ne pas assez décider. À l'occasion, il tombe dans le piège inverse (la démolition de l'hôtel Queens).

Jean Drapeau a fait de Montréal une ville internationale (Expo 67, métro, les Expos, Jeux olympiques, expositions d'art) tandis que Jean Doré va jusqu'à affirmer que Montréal n'est pas une ville internationale. Et, dans les faits, il accorde beaucoup plus d'importance au bien-être des Montréalais qu'à la promotion du prestige mondial de la «métropole». Est-ce incompatible?

Jean Drapeau était au bureau presque continuellement, sans même prendre de vacances. Il était au courant de tout. Il n'a quitté l'hôtel de ville qu'en de rares occasions, à la fin de son dernier mandat. Jean Doré se fait reprocher ses absences à l'extérieur de Montréal (le fameux 14 juillet des inondations) et à l'extérieur du pays (Europe et Asie).

Montréal, durant 30 ans, ce fut Jean Drapeau. Le maire Jean Doré n'a pas encore trouvé le projet collectif qui susciterait l'adhésion massive qui permettrait d'identifier la ville à son nom. Peut-être se prépare-t-il pour les fêtes du 350e de Montréal en 1992? Mais il y aura des élections municipales en novembre 1990.

Claude MASSON

Dette dangereuse

Depuis le krach de 1987, beaucoup d'épargnants hésitent à acheter des actions ou, selon une expression plus ou moins heureuse, à jouer à la Bourse. La remontée des cours depuis un an ne leur inspire guère confiance. Ce n'est toutefois pas le cas pour certains individus et quelques courtiers aux États-Unis qui donnent une toute nouvelle dimension à la spéculation.



L'affaire est simple. On achète l'ensemble d'une compagnie cotée en Bourse avec des fonds que l'on emprunte. Les bénéfices de la compagnie acquise serviront à payer l'intérêt sur la dette et la revente de certains de ses actifs permettra de réduire la dette. En fin de compte, un petit groupe contrôle une entreprise diminuée mais néanmoins très rentable.

Jusqu'à récemment, ces opérations étaient encore relativement modestes, portant sur quelques milliards de dollars au plus. Récemment, l'offre pour Kraft a fait passer les enjeux à plus de \$10 milliards, puis l'offre pour RJR Nabisco les a fait passer la barre des \$20 milliards. Peu de compagnies sont maintenant à l'abri de ce genre de spéculation. Même General Motors est une cible éventuelle.

Cette spéculation n'est pas mauvaise en soi, car elle permet aux actionnaires de vendre leurs actions à des prix élevés et les compagnies peuvent être réorganisées de façon plus rentable. Cependant, elle repose entièrement sur deux tendances des marchés financiers qui ne sont pas immuables. Pour que la spéculation réussisse, il faut, d'une part, pouvoir emprunter à des taux relativement bas et, d'autre part, pouvoir compter sur une croissance soutenue des bénéfices et une hausse minimale des cours des actions.

Si un de ces éléments fait défaut, toute cette opération peut s'effondrer. Spectacle de haute voltige qui risque d'être déstabilisé par une hausse des taux d'intérêt ou par une récession. Or, le danger croît avec le nombre et l'importance de ces prises de contrôle spéculatives. Depuis l'offre pour Nabisco, le taux des obligations de cette compagnie est passé de 10 p. cent à 12 p. cent et on a aussi remarqué une hausse des taux pour d'autres compagnies qui pourraient éventuellement être la cible de spéculateurs. Par ailleurs, ces offres font grimper les cours des actions artificiellement, ce qui augmente le risque d'une forte correction à l'avenir.

Bref, une montagne de dettes repose essentiellement sur la bonne tenue de la Bourse. Une chute des actions pourrait entraîner la perte de gros investisseurs qui ont trop acheté de ces obligations alléchantes mais peu sûres. Une modeste récession pourrait provoquer des faillites retentissantes.

Frédéric WAGNIÈRE



Le Jésus de Scorsese: fiction ou réalité?

Pierre Desjardins est professeur de philosophie au Collège Montmorency

PIERRE DESJARDINS

Selon certains orthodoxes, le Jésus que nous présente le film «La Dernière Tentation du Christ» est un personnage blasphématoire et odieux; suivant ceux-ci le «Jésus» du film du réalisateur Scorsese relève de la pure fiction puisqu'il ne correspond pas aux textes sacrés et, à ce titre, n'a absolument aucune crédibilité religieuse et, qui plus est, doit même être interdit.

S'il est tout à fait juste à mon avis d'affirmer que le Jésus de Scorsese ne correspond pas à celui des Évangiles, il me semble toutefois exagéré de vouloir l'interdire. Car, selon moi, ce film controversé, loin de nous présenter un Jésus fictif, nous montre au contraire un Jésus qui, à bien des égards, correspond fort bien à celui que l'Église nous a prêché pendant des siècles. Encore faut-il cependant ne pas ignorer la marge énorme qui sépare le Jésus transcendant et mystique des Évangiles de celui, plus familier, qui nous a été enseigné par la tradition ecclésiastique. Je vais donc rappeler ici quelques points importants qui démontrent l'origine après tout bien chrétienne du film de Scorsese, un film qui nous fournit de Jésus une image que je qualifierais plutôt d'hyper-réaliste que de fictive.

Posons d'abord la question: quelle fut historiquement le type de rapport père-fils que l'Église choisira et privilégiera véritablement? En me référant à l'histoire même du christianisme, je constate que cette relation du père envers son fils prit tout son sens lors du fameux Concile de Nicée en l'an 325, à travers la définition qu'on y fit de l'idée de «Trinité»; à ce moment précis de sa jeune histoire, l'Église mit de l'avant le type de relation père-fils à sens unique, différent, il est vrai, de celui indiqué dans les Évangiles. Ainsi, tout comme dans le film de Scorsese, nous retrouvons déjà à cette époque l'idée d'un père tout-puissant exigeant de son fils rien de moins que le Calvaire.

Ce qu'il faut comprendre c'est que la croyance en la libération du chrétien obtenue par la puissance de la croix (le rachat par le Sauveur du péché originel) a vite été écartée par l'Église montante. Celle-ci préféra historiquement subtiliser au chrétien cette libération

portant inscrite dans le Nouveau testament en lui redonnant plutôt et à rebours l'élément grandement masochiste que contenait le judaïsme d'origine. Car, après l'ère des apôtres du début, pour maintenir le mystère du sacrifice de Dieu en dogme et surtout, lui donner le caractère nécessaire qui la fonderait absolument, l'Église remplaça astucieusement cette libération par le duo péché-repentir comme seul gage d'amour divin pour le chrétien. Remarquons d'ailleurs que la résurrection de Jésus, point culminant et essentiel de la vue du Christ comme Sauveur, est pourtant aussi absente du film; Scorsese préféra y substituer, suivant une logique bien chrétienne, une dernière tentation pour Jésus: celle de demeurer ce qu'il semble au fond avoir été tout au long du film, un simple humain comme les autres, donc un pécheur.

D'ailleurs ce fameux processus culpabilisateur utilisé par l'Église pour s'assurer de son emprise auprès de «ses» croyants, dénoncé aujourd'hui vigoureusement par des théologiens aussi prestigieux que Jean Delumeau, s'établit principalement à travers l'institution des sacrements. Comment comprendre autrement, par exemple, que l'on ait contraint les chrétiens-pêcheurs à réactualiser à travers le sacrement de l'Eucharistie des centaines de fois la mort horrible de Jésus sur sa croix?

Historiquement, il s'est à mon avis produit un glissement important entre les textes sacrés originels des apôtres et ceux que l'Église édicta par la suite pour garder sa place prépondérante, et ce seront ces derniers et non les premiers qui marqueront l'imaginaire collectif de toutes ces générations de chrétiens dont nous sommes les descendants. Aussi peut-on vraiment reprocher au film de Scorsese de s'en inspirer et de nous livrer un Jésus en chair et en os, plus homme que Dieu, plus victime de son père que le transcendant? Et cela même si, j'en conviens, il peut être aberrant pour ces orthodoxes de se rendre compte jusqu'à quel point ce Jésus du film de Scorsese se fait sympathique et attachant pour de simples chrétiens ordinaires. Et je suis loin de croire que l'on puisse rejeter du revers de la main l'image romanesque transmise par le film de ce «Jésus» alors que c'est précisément cette même image qui fut historiquement la clé de voûte du maintien du christianisme jusqu'à nos jours.

La boîte aux lettres

Travailler le dimanche

M. Raymond Martel,
pharmacien

■ En réponse à la vôtre du 26 octobre, permettez-moi de vous donner mon avis sur les heures d'ouverture des commerces.

Vous dites que «la plupart des employés, et les femmes mariées, sont intéressées à faire des heures de plus, surtout les fins de semaine, alors qu'il est plus facile de faire garder les enfants et que ceci (travailler les week-ends) améliore la vie des employés».

Dans certains cas, c'est peut-être vrai. Mais on oublie trop facilement que beaucoup de ces employés subissent un chantage éhonté de la part de leur employeur. J'ai été moi-même obligée de travailler les dimanches, car on me disait: «Tu t'y fais ou tu prends la porte» (ce que j'ai fini par faire), alors que mes disponibilités s'étendaient du lundi au sa-

medi inclusivement, de 9 heures le matin à 21 heures le soir.

Je serais peut-être d'accord avec vous si les employés pouvaient bénéficier du libre choix dans ce domaine.

Alors, pour ce qui est de «l'amélioration de la vie des employés», eh bien, vous pourriez toujours repasser...

Anne-Marie CÔTÉ
Repentigny

Le jour du Seigneur

■ Dans La Presse du 7 octobre, Madame Monique Robertson dit que le dimanche est un jour sacré. Les épiciers qui ouvriront leurs portes le dimanche se moquent des «lois de Dieu», écrit-elle.

Je lui ferai cependant remarquer que, d'après la Bible, ce n'est pas le dimanche qui est sacré mais plutôt le samedi. Rien dans la Bible ne dit qu'on doit se reposer le dimanche. Si on travaille le dimanche, on transgresse tout simplement une loi humaine.

Raynald JEAN
Sainte-Dorothée, Laval

Merci

■ Merci, Monsieur Girerd, de veiller à ce que notre conscience collective ne s'endorme pas sur les lauriers de nos bonnes actions «spectaculaires».

Votre caricature du mercredi 26 octobre dernier replace les choses dans une perspective plus juste.

Lorraine PELLETIER
Boucherville

N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

Orthographe à saveur locale...

L'auteur de cette lettre participait aux récents Championnats du monde d'orthographe de langue française. Voici la lettre qu'elle a fait parvenir à la direction du concours.

Monsieur Bernard Pivot,

■ Le 15 octobre dernier, j'étais parmi les 107 finalistes québécois, plus précisément parmi les 38 «seniors professionnels», comme vous le dites, aux Championnats du monde d'orthographe de langue française.

Malheureusement, je ne crois pas que l'on puisse, déjà, parler de «Championnats du monde». Le tout avait une saveur locale, pour ne pas dire «hexagonale».

Tout d'abord, pour être en mesure de noter la dictée que vous avez lue en direct, les pauvres participants québécois ont dû se lever à 4 h 30. (N'aurait-il pas été possible de retarder un peu la dictée, en France, de façon que vos concurrents subissent l'épreuve vers 16 h au lieu de 14 h? Cela ne nous aurait certainement pas nu.)

Ensuite, il faut déplorer la piètre qualité de la transmission. Les oreilles nous ont bourdonné toute la journée des échos d'outre-mer, sans parler du fait que nous devions aussi nous habituer à votre accent.

Venons-en maintenant au «corps du délit»: bien sûr, comme la plupart des participants qui n'avaient pas eu l'occasion de consulter le catalogue d'un pépiniériste dans la semaine précédant l'épreuve, j'ai trébuché sur les «paulownias». Mea culpa. Ce n'est pas là que je m'insurge.

Mais voyez-vous, Monsieur Pivot, je fais partie de ces «gazetiers» et autres journalistes et, bien que j'aie tendu l'oreille lors des trois lectures successives que vous avez faites de la dictée, je ne me suis jamais reconnue. J'ai d'abord compris «gaspille», puis «caféier» et j'ai finalement décidé que c'était un «casse-pieds».

Vous vous êtes justifié en disant que l'Académie recommandait de ne pas prononcer le «e» de «gazetier». Je suis tout à fait d'accord. Mais mon petit Robert dit bien que l'on doit prononcer «gazetier», et non «gastier», comme vous l'avez dit et redit, lors de la correction.

Je ne veux pas insinuer que j'aurais pu être la championne du monde. Mais il faudrait donner des chances égales à tous les concurrents. Permettez-moi donc de vous faire une suggestion: pourquoi la deuxième ou la troisième lecture de la dictée ne serait-elle pas faite localement par un représentant du pays participant?

En outre, il serait bon que la dictée soit composée à l'échelle internationale. On a parlé de Jeux olympiques de la langue, mais justement, en ces occasions, on fait preuve d'un peu plus d'«internationalisme».

Peut-être les pauvres Québécois auraient-ils eu un peu plus de chances si on avait incorporé dans la dictée quelques «ouaniches», «ououarons» et «waplits» qui foisonnent en Nouvelle-France.

Etrangement, la grande championne québécoise a un accent qui ressemble beaucoup au votre, Monsieur Pivot.

Louise SASSEVILLE
Deux-Montagnes

Lecture

La jungle du travail

PIERRE VENNAT

Peut-être ne le saviez-vous pas, mais il est déjà arrivé qu'au Québec des tribunaux aient conclu à un bris de contrat d'emploi parce qu'un employeur avait réduit l'autorité d'un de ses cadres.

Une compagnie qui avait embauché un gerant général et qui, ensuite, avait restreint son autorité, se vit en effet condamnée à des dommages pour bris de contrat. Ailleurs, un cadre transféré au siège social se vit, à toutes fins utiles, placé «sur une tablette». Six mois plus tard, affecté à un autre poste avec réduction de salaire, il porta plainte devant les tribunaux, qui lui donnèrent raison. Le fait de réduire à la fois son autorité, ses responsabilités et son salaire équivalait, estima le tribunal, à une forme de congédiement.

On a même vu un journaliste, rétrogradé au niveau de simple rédacteur après 11 ans comme éditeur associé, porter plainte et gagner. Le tribunal jugea que l'employeur avait manqué à son obligation de fournir à cet employé, tel que convenu préalablement, un poste d'autorité.

Les droits et obligations des employeurs québécois et de leurs employés, cadres ou non, sont mal connus. Rien d'étonnant à cela puisque la majorité des employeurs et salariés sont liés par ce qu'on appelle juridiquement un «contrat d'em-

ploi» et que, dans la forte majorité des cas, du moins en ce qui concerne les non-syndiqués, ces règles tacites ne sont pas écrites.

Or, au Québec, sur 3 161 000 citoyens qui, en août dernier, possédaient un emploi à temps plein ou à temps partiel, seulement 962 354 étaient syndiqués. Si l'on excepte les quelques stipulations de la Loi des normes minimales, les autres sont régis par le Code civil.

Celui-ci a beaucoup emprunté au Code civil français, qui a préféré laisser aux tribunaux le soin de déterminer les obligations implicites et présumées d'un contrat. Pour s'y retrouver, il faut donc consulter une vaste jurisprudence qui n'est pas à la portée de tout le monde. L'avocat montréalais Edward Aust, qui lançait cette semaine un ouvrage à ce sujet, avec la collaboration de Mme Lyse Charette, rendra donc service à plusieurs.

Nul besoin d'être avocat pour lire ce livre. Les nombreux exemples de jurisprudence cités permettent à tout lecteur patient de comprendre. Encore qu'il s'agisse évidemment d'un traité de droit et non d'un quelconque roman populaire.

La conclusion: pour éviter bien des malentendus, patrons et employés, cadres ou non, ont toujours intérêt à coucher leurs droits et obligations sur papier. Ce que trop peu, hélas, ont fait jusqu'ici.

Le Contrat d'emploi, par Edward A. Aust, avec la collaboration de Lyse Charette, Éditions Yvon Blais.

SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ

SEMAINE DU 6 NOVEMBRE 1988

La personnalité de la semaine

Cet éducateur de 45 ans a conçu et mis en oeuvre un plan de motivation des élèves et du personnel

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Pour ses initiatives remarquables en milieu de travail, M. Yves Archambault vient de se voir décerner le prix d'«Excellence de l'administration publique 1988».

Cet honneur rejaillit sur l'ensemble de la Commission scolaire de Saint-Jérôme, dont il est le directeur général. Ce prix d'excellence tout autant que son oeuvre en milieu d'éducation lui valent aujourd'hui le titre de Personnalité de la semaine de *La Presse*.

Le concours dont M. Archambault sort vainqueur, est organisé par l'Association des diplômés de l'École nationale d'administration publique en collaboration avec l'Association des cadres supérieurs du gouvernement du Québec, l'Institut d'administration publique du Canada, le gouvernement du Québec et l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec.

Les membres du jury ont arrêté leur choix sur cet éducateur de 45 ans à cause de son engagement dans la réalisation d'un plan qu'il a lui-même conçu et appliqué à la Commission scolaire de Saint-Jérôme et auquel il a donné le nom de «Plan de consolidation des apprentissages fondamentaux et de la motivation des élèves et du personnel».

Trois honneurs

Le prix décerné à M. Archambault a valu par la suite à la commission scolaire dont il est l'un des principaux dirigeants, de remporter trois honneurs: le prix d'Excellence 1987-88 de la

Fédération des commissions scolaires; le premier prix du Concours provincial intitulé «Le français au pluriel» organisé par le conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec, et une invitation à exposer son plan à un groupe de 1 000 administrateurs et éducateurs canadiens réunis à Regina, en septembre, à l'occasion du congrès de l'Association canadienne de l'éducation.

La genèse du plan Archambault est celle-ci: en 1983-84, le conseil d'administration de la commission scolaire optait pour un virage pédagogique. Pour le réaliser, les commissaires ne voyaient qu'un homme: M. Archambault.

À la tête du programme, il a réellement apporté un renouveau dans l'enseignement diffusé par cette commission scolaire, dont le territoire s'étend de Saint-Janvier (Mirabel) à Prévoist en passant par Saint-Hippolyte et qui englobe 25 écoles.

Lorsqu'il a voulu implanter ce programme, qui suscite les plus élogieux commentaires d'un océan à l'autre, programme qui s'adresse aux 12 390 élèves et aux 1 200 employés de la commission, M. Archambault a trouvé sur sa route certaines oppositions. Mais, rapidement, tous se sont ralliés à son idée. Si bien que le conseil des commissaires a investi, dès la première année, en 1987, une somme de \$621 315 pour mener à bien cette expérience pilote.

La principale difficulté a été d'amener le milieu à un certain consensus visant à reconnaître la nécessité d'améliorer trois apprentissages:

- le français; priorités: la lecture et l'écriture;
- les mathématiques; priorité: la résolution de problèmes;
- l'anglais; priorité: l'oral.



YVES ARCHAMBAULT

«Ce plan permet de changer les mentalités et amène à des changements en profondeur», dit le secrétaire de la commission scolaire de Saint-Jérôme

Ce plan qui comprend huit objectifs est réparti sur cinq ans, et n'est donc pas un feu de paille. Il consiste notamment à mesurer les apprentissages, analyser les résultats des élèves et élaborer des mesures correctives.

En profondeur

«Ce plan, commente le secrétaire général de la commission scolaire, M. Raymond Courtemanche, permet à notre milieu de changer de mentalités et nous amène à des changements en profondeur.»

Le secrétaire général mentionne aussi que depuis qu'il exerce cette fonction, M. Archambault a accompli beaucoup de choses, ayant principalement réorienté la commission scolaire vers sa mission fondamentale, sa mission pédagogique.

La Commission scolaire de Saint-Jérôme a une renommée provinciale. Ces dernières années, quelques-uns de ses professionnels de l'éducation animent à l'échelle de la province des ateliers en mesure et évaluation.

Qui plus est, cet organisme qui regroupe les écoles de la région de Saint-Jérôme, étendra bientôt sa renommée jusqu'en France. Dans le cadre du projet franco-québécois sur les écoles performantes, les ministres de l'Éducation du Québec et de la France ont créé un comité chargé de définir les critères qui permettront d'identifier les écoles performantes.

Pour le Québec, le ministère de l'Éducation a choisi deux commissions scolaires: la Commission des écoles catholiques de Montréal et la Commission scolaire de Saint-Jérôme.

Les honneurs ne s'arrêtent pas là. En 1988, la Fédération des commissions scolaires du Québec, à son congrès annuel, a ac-

cordé à la Commission scolaire de Saint-Jérôme le prix d'Excellence pour signaler la qualité du «Plan de consolidation des apprentissages fondamentaux et de la motivation des élèves et du personnel».

Un bénévole qui dédaigne les honneurs

Quand il n'occupe pas ses fonctions de directeur général ou qu'il ne préside pas la table de concertation de l'éducation de la région Laval-Laurentides-Lanaudière, M. Archambault n'en continue pas moins d'occuper au bien-être de sa communauté.

Il est membre du conseil d'administration de l'Association pour l'enfance en difficulté de la région Laurentides-Lanaudière et il s'occupe aussi de très près de l'association qui aide les personnes atteintes de l'arthrite.

«Il est un véritable bénévole qui aime travailler dans l'ombre. Il n'aime pas les honneurs», précise M. Courtemanche.

Il a le curriculum vitae bien garni. Diplômé de l'Université de Montréal, il détient un baccalauréat en pédagogie, une licence en pédagogie-administration et une maîtrise ès arts (administration).

Dans le domaine de l'enseignement, il a d'abord été professeur au niveau primaire à la Commission scolaire de Jacques-Cartier (1965-66 et 1968-69), et au secondaire à la Commission des écoles catholiques de Montréal (1970 à 1972).

Avant d'accéder au poste de directeur général de la Commission scolaire de Saint-Jérôme, M. Archambault était directeur d'une école polyvalente relevant de la même commission.

Il est marié à une artiste peintre et le couple a deux enfants.



*Encore plus que du talent,
de l'intelligence, même du génie,
l'excellence naît de l'effort.*



La personnalité de la semaine
vous attend demain à 13 h 15

au magazine

AU JOUR LE JOUR

Avec Dominique Lajeunesse
et Normand Harvey,
du lundi au vendredi.

Réalisateur-coordonnatrice: LOUISE B. TARDIF

Pour Vous
AVANT TOUT

Radio-Canada
Télévision

Le point



À la chasse aux dinosaures

JEAN-PIERRE ROGEL

collaboration
spéciale
Agence
Science-Press



J'ai un aveu à faire: j'ai une dent contre les dinosaures. Je trouve qu'ils sont au journalisme scientifique ce que les tartes à la crème sont au cinéma muet: une espèce de *running gag*, un truc amusant mais peu imaginaire.

Après tout, qu'est-ce que cela peut faire que ces reptiles aient disparu de la surface de la Terre il y a 100 ou 65 millions d'années? Qu'ils aient eu le sang froid ou chaud? Que ce soit un énorme météorite, un bouleversement climatique ou une épidémie (je résume...) qui ait causé leur disparition? De toutes manières, ils ont bel et bien disparu, et leur étude se réduit à un jeu d'hypothèses très difficiles à prouver.

On pourra aisément me taxer d'obscurantisme, mais je maintiens que je n'ai que faire des dinosaures. En fait, je suis heureux qu'ils aient disparu de la surface de la Terre, car cela a permis aux mammifères — dont l'Homme est, aux dernières nouvelles, le représentant le plus évolué —, de prendre leur place. Quant à la fameuse leçon d'humilité que nous donnerait l'étude de ces reptiles « longtemps dominants sur Terre et aujourd'hui totalement disparus », je suis d'accord, mais je pense qu'on ferait mieux de s'intéresser à la disparition accélérée d'espèces animales sous l'action de l'homme. Cela me paraît un chemin plus direct pour produire ces leçons d'humilité...

Des ossements en Mongolie

Bon, trêve de mauvaise humeur. Je reconnais que les dinosaures sont des animaux fascinants. Surtout les plus gros, évidemment. Un diplodocus, un brontosaurus, un tricératops ou un tyrannosaure, cela excite l'imagination... Ce n'est pas pour rien que le nom générique de dinosaure vient du grec « lézard terrifiant ».

Et puis, il y a peut-être quelque chose à apprendre en tentant de les étudier. Le mois dernier, une équipe canado-chinoise a annoncé la découverte, en Mongolie intérieure, d'une série d'ossements de ce qui semble être des ankylosaures, une espèce de dinosaures qui porte des plaques sur la tête et le dos.

Ce n'était pas la première trouvaille de cette équipe formée de scientifiques du Musée des sciences naturelles d'Ottawa, du Musée Tyrell de Drumheller en Alberta (un endroit où on a retrouvé beaucoup d'os de dinosaures) et de l'Institut de paléontologie de Pékin. L'an dernier, ces chercheurs avaient découvert de nombreux os de dinosaures lors d'une première expédition dans le désert de Gobi. Commencé en 1985, le projet canado-chinois doit durer jusqu'en 1994. Il est financé par des fonds publics et privés. Le gouvernement fédéral et celui de l'Alberta ont chacun mis \$3,65 millions dans ce projet, qui est administré par une fondation albertaine appelée Ex-Terra.

Les fossiles de dinosaures exhumés en Chine sont intéressants à plusieurs points de vue, a déclaré récemment le Dr Dale Russell, du Musée des sciences naturelles d'Ottawa, à son retour de Pékin. Certains ont des caractéristiques distinctes de ceux trouvés en Amérique du Nord jusqu'ici. Par exemple, on a trouvé des brontosaurus avec une queue se terminant par un gros os en forme de gourdin, que n'ont pas « nos » brontosaurus de l'Alberta. Ou des petits dinosaures à bec, totalement inconnus jusqu'ici.

Tout ceci suggère que les dinosaures d'Asie ont évolué séparément de ceux d'Amérique, au début du Crétacé, il y a quelque 140 millions d'années. Les chercheurs pensent que la Chine était alors un continent isolé, et recouvert en partie d'immenses étendues d'eau. Cet isolement aurait pris fin il y a 90 millions d'années. Des ponts de terre se seraient alors formés entre l'Asie, l'Europe et l'Amérique, et de grandes migrations de dinosaures auraient eu lieu. Il semble en tout cas que les espèces de dinosaures présentes en Asie et datant de 80 millions d'années soient à peu près les mêmes que celles trouvées en Amérique du Nord et datant de la même période.

Imax et les brontosaurus

Si l'équipe canado-chinoise continue à trouver de nouveaux fossiles à ce rythme, l'intérêt dans le projet sera maintenu, et les fonds continueront d'affluer. Chaque année, on aura de nouvelles hypothèses intéressantes, qui seront abondamment commentées, aussi bien dans les revues scientifiques que dans les médias. Tout fossile nouveau amènera de nouvelles interrogations, et ainsi de suite.

Sans doute les paléontologistes progresseront-ils dans leurs hypothèses. Je ne veux pas dire que tout cela est inutile, mais je ne suis pas sûr que ce soit très important ou prioritaire. On pourrait dire cela de bien d'autres domaines de recherche, mais je crois que les chasseurs de dinosaures ont la chance de pouvoir tabler sur la fascination que suscitent les dinosaures. Ils peuvent aller chercher un soutien populaire. Ce qui n'est pas le cas de ceux qui travaillent avec des équations mathématiques ou des structures biologiques fondamentales invisibles et impalpables. Très consciente de cet atout, la fondation Ex-Terra veut réaliser un documentaire télévisé sur les dinosaures chinois, et un film avec le fameux procédé Imax. Elle compte aussi monter pour 1991 une exposition itinérante sur le sujet, à présenter dans 12 villes du monde: on voit grand, en Alberta!

Ma foi, cet aspect-là me réconcilie avec les dinosaures et ceux qui les chassent. Qu'on s'en serve pour sensibiliser le grand public, c'est parfait. Qu'on nous fasse voyager dans le temps, rêver et découvrir la Terre, je suis d'accord. Mes doutes concernent l'importance relative de ces travaux, au strict plan de l'avancement des connaissances scientifiques.

Mais après tout, les chasseurs de dinosaures ont peut-être raison... Dans le fond, que vaudrait la science si elle ne nous permettait pas de nous cultiver et de rêver?

Le prix élevé d'une peinture chromée La peinture aux isocyanates attaque la santé des travailleurs



CAROLE THIBODEAU

Y a-t-il quelque chose de plus beau qu'une peinture neuve et brillante sur votre vieille minoune de 150 000 km? Depuis quatre ou cinq ans les voitures sortent plus rutilantes que jamais de l'atelier de réparation de carrosseries (*body shop*).

On les repeint amoureuxment avec un produit qui contient des isocyanates, et qui ajoute chaleur et brillance à la carrosserie, sans compter une meilleure résistance aux égratignures et une durabilité accrue. Malheureusement, ces isocyanates s'en prennent à la santé de ceux qui les manipulent.

Ces substances très réactives étaient jusqu'à récemment réservées aux peintures d'avions et de véhicules commerciaux. Depuis quelques années, on les considère comme le *ne plus ultra* en matière de recouvrement des voitures.

Quand on applique la peinture, les isocyanates se dégradent en quelques minutes au contact de l'air. En ce court laps de temps, elles s'attaquent aux voies respiratoires des travailleurs à proximité. La forme aérosol (des fines gouttelettes en suspension dans l'air) affecte le nez, la trachée et, dans une moindre mesure les bronches. La forme gazeuse, plus insidieuse, se rend jusqu'aux tendres cellules tapissant les alvéoles pulmonaires.

Elle provoque de graves allergies de type asthmatique chez ceux qui y ont été sensibilisés. Il existe même un cas de décès survenu à la suite d'une crise d'asthme déclenchée par les isocyanates. Le travailleur sensibilisé, même s'il interrompt l'exposition aux isocyanates, ne retrouvera jamais toute sa capacité respiratoire.

Du laxisme dans les normes

Si le travailleur est affecté à un autre poste que la peinture, il n'est pas certain que l'isocyanate n'aura pas été diffusé, en faibles concentrations, dans les autres locaux. On sait qu'il suffit d'une concentration de l'ordre de 0,002 mg/m³ pour provoquer une crise d'asthme.

Et la norme admissible? Elle est de 0,14 mg/m³ dans les milieux de travail. Cette norme a été adoptée au Québec par la CSST (Commission de la santé et sécurité du travail), qui s'inspire du guide 1979 de l'American Conference of Governmental Industrial Hygiene. C'est encore cette norme qui est utilisée par les inspecteurs. Fait intéressant, l'ACGIH, dans son guide 88, a divisé par quatre la norme acceptable, qui est maintenant de 0,035 mg/m³. Cela demeure toutefois supérieur à la plus petite quantité qui peut déclencher une crise d'asthme.

« Nous ne considérons pas que la protection du travailleur consiste à respecter les normes, explique Jacques Lesage, chimiste à l'IRSST. Pour protéger le travailleur, il faut éliminer totalement la source de pollution. »

« Déjà, si on faisait respecter la norme désuète de 0,14 mg/m³, il faudrait fermer la moitié des ateliers de réparation et de débosselage », selon un propriétaire d'atelier qui vend aussi des pièces d'automobile. Qui est prêt à échanger un problème de chômage contre un problème de santé?

La CSST a déjà sur les bras de nombreux cas de travailleurs qui ont fait une crise d'allergie, et auxquels elle verse des indemnités. Ces victimes ont dû prouver, à coups de tests médicaux, qu'elles ont développé une hypersensibilité aux isocyanates et que leur réaction d'allergie n'est pas uniquement le fait d'un tempérament sensible aux produits chimiques. Les tests démontrent que c'est bien au travail que ces personnes ont développé leur allergie.

\$40 000 pour un local sain

Les grandes entreprises d'avionnerie ou de chantier naval ont des ateliers sécuritaires et procurent un équipement adéquat à leur personnel.

Le problème commence lorsque des petites entreprises veulent utiliser les mêmes produits sans bénéficier des mêmes équipements. Cela coûte entre \$40 000 et \$60 000 pour installer un système de ventilation dans les règles, dans une pièce qui ne peut contenir qu'une seule voiture.

Devrait-on inciter ces compagnies à se contenter d'utiliser une peinture sans isocyanates, ce qui est maintenant considéré comme une peinture de seconde qualité? Quel est le pouvoir de la Commission en la matière?



Il faut 15 minutes pour appliquer une couche de peinture sur la voiture. Les voies respiratoires des ouvriers demandent une protection particulière... à moins que la pièce ne soit impeccablement ventilée.

PHOTOTHÈQUE, La Presse

Il y a en tout 7 000 travailleurs potentiellement exposés aux isocyanates au Québec. 5 500 d'entre eux se trouvent dans un des 2 500 petits ateliers existant dans la province.

« L'idéal est d'avoir un bon sys-

tème de ventilation, soutient Jacques Lesage. Mais vue l'absence de moyens financiers, il est indispensible de développer des équipements de protection personnels, avec masque capteur qui purifie l'air avant qu'on le respire, convient M. Lesage. »

L'utilisation d'un matériel de protection personnel, toujours moins confortable et moins efficace, est contraire à l'esprit de la loi sur la santé et la sécurité du travail, qui vise l'élimination à la source du polluant.

Meilleure santé, meilleure peinture

Saisie de la question des isocyanates il y a trois ans, l'IRSST a d'abord mis au point un procédé pour détecter d'infimes quantités d'isocyanates dans l'environnement des travailleurs. La seule méthode connue consistait en un système de prélèvement au toluène, qui pouvait détecter une concentration de 0,01 mg/m³.

Une équipe de quatre personnes s'est mise à la tâche pour raffiner la technique. On a développé un système sans toluène, qui permet de détecter les isocyanates à des quantités aussi faibles que 0,001 mg/m³. La sensibilité était multipliée par dix et les inconvénients du toluène évités.

Le dispositif de détection permet de faire une cartographie de l'exposition aux isocyanates dans les usines, ce qui permet de réinsérer au travail des travailleurs déjà sensibilisés au contaminant.

Pour maintenir un air sain dans un atelier de peinture, il faut effectuer quatre changements d'air à la minute. Les systèmes conventionnels de ventilation étaient horizontaux, ce qui fait que l'air circulait à hauteur d'homme.

Le système recommandé pour les ateliers de peinture est vertical. L'air frais arrive du plafond et est attiré par des trappes sous le plancher. Les voies respiratoires sont donc épargnées. La peinture est appliquée à la hauteur des mains et les polluants qu'elle contient sont immédiatement dirigés vers le bas. Sous le plancher, un système filtre les gouttelettes d'isocyanate et rejette l'air pollué à l'extérieur.

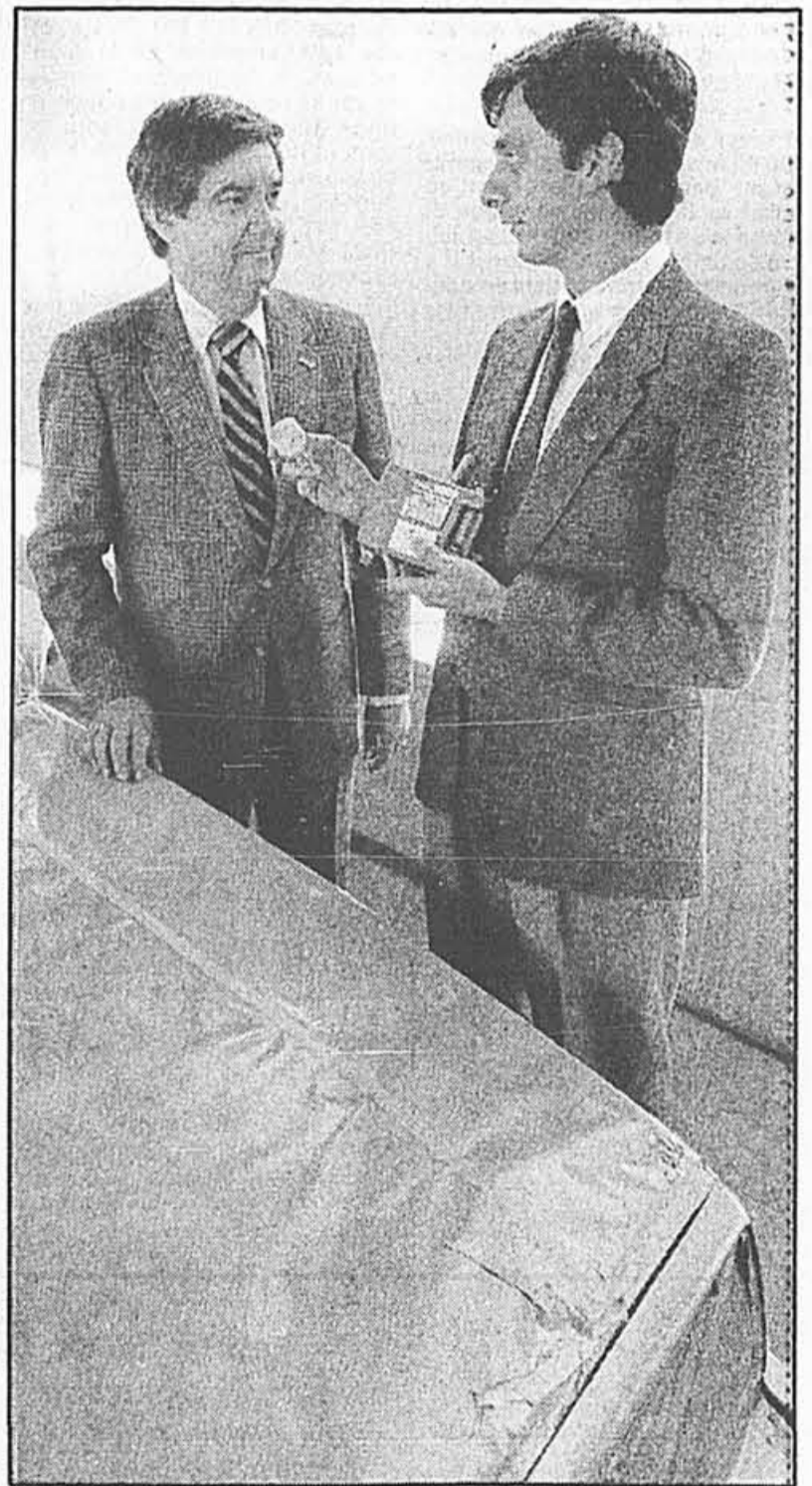
Finis les picots!

Ajoutons aux mérites de la ventilation verticale que c'est elle qui permet les plus belles peintures. Elle fait moins de « picots », selon Mario Forgues, propriétaire de Forgues Automobile à Repentigny.

La ventilation horizontale laisse les poussières se déposer sur la belle peinture fraîche. Le système vertical les attire tout net vers le bas.

L'IRSST a procédé à l'analyse d'échantillons recueillis dans 12 ateliers de réparation et de débosselage, non pas pour voir si la norme était respectée mais pour voir s'il y avait moyen d'éliminer totalement les isocyanates dans les ateliers de peinture. « La protection du travailleur ne correspond pas pour nous au respect de la norme, mais plutôt à l'élimination totale de l'isocyanate dans son environnement », explique Jacques Lesage, un des chimistes de l'équipe de l'IRSST.

L'atelier de M. Forgues était le seul de l'échantillonnage à afficher la concentration zéro. Le détecteur était porté par le travailleur à hauteur des voies respiratoires du travailleur, durant les 15 minutes qu'il faut pour peindre une voiture.



Le propriétaire d'un atelier de réparation et de débosselage, M. Mario Forgues, discute avec un chimiste de l'IRSST, M. Jacques Lesage.

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Il y a en tout 7 000 travailleurs potentiellement exposés aux isocyanates au Québec. 5 500 d'entre eux se trouvent dans un des 2 500 petits ateliers existant dans la province.

Dans trois autres ateliers, la concentration d'isocyanate était en deça des normes alors qu'elle était non réglementaire dans les autres ateliers.

« Il est évident que sans aération de haut en bas, il faut travailler avec un scaphandre, souligne M. Lesage. Cela coûte cher et

n'est pas très confortable. La plupart du temps, on se contente de petits masques avec cartouches.

« Avec des mesures plus précises, les ateliers sauront à tout le moins quel est leur niveau d'exposition et essaieront d'améliorer un peu leur environnement », conclut le chimiste.

La Chine déclare la guerre aux entreprises qui embauchent et exploitent des enfants

Agence France-Press
PEKIN

Le gouvernement chinois espère lutter plus efficacement contre l'exploitation des enfants comme main-d'œuvre bon marché en prévoyant de lourdes amendes, voire la fermeture des établissements en question, a annoncé samedi le quotidien officiel en anglais China Daily.

Chaque entreprise — publique ou privée — qui emploie des enfants devra payer une amende

de 3,000 à 5,000 yuan (\$800 à 1,350 US) par enfant.

Les entreprises qui voudraient passer outre les amendes seront « contraintes de cesser leurs activités et leurs autorisations leur seront retirées », précise le journal.

L'exploitation des enfants est particulièrement répandue dans des entreprises privées des régions côtières, qui forment la clé de voûte de la réforme économique chinoise visant à attirer des investissements étrangers, a poursuivi le journal, citant un haut responsable selon lequel « dans certaines entreprises, environ 20 pour cent du

personnel est formé par des enfants ».

En Chine, l'emploi d'enfants au-dessous de 16 ans est illégal.

China Daily a souligné que le travail des enfants ne leur causait pas seulement un « tort psychique et physique », mais menait également nombre d'enfants à quitter l'école prématurément. Selon des informations parues récemment dans la presse chinoise, le nombre d'enfants illettrés atteindrait en Chine 100 millions, soit un jeune Chinois sur cinq. Pour lutter plus efficacement

contre le travail des enfants, une attestation de l'administration locale sera désormais exigée lorsque un élève voudra interrompre sa scolarité obligatoire de neuf ans minimum en invoquant une maladie ou une autre raison, selon une circulaire gouvernementale.

China Daily a indiqué que dans certains cas, les parents ou les tuteurs obligeaient des enfants à travailler dans des usines.

Le gouvernement chinois prépare actuellement une nouvelle législation visant à protéger les droits des mineurs.

Un pasteur zairois prétend guérir le sida

Agence France-Press
KINSHASA

Un pasteur d'une secte zairoise affirme avoir eu la « révélation divine » de la composition d'un médicament contre le SIDA testé, selon lui, avec « succès » depuis huit mois sur une centaine de malades.

Le « Nizhio », nom « céleste » attribué à ce produit par le représentant légal de « l'Eglise de Jésus-Christ selon l'Inspiration du Saint-Esprit », le pasteur Sabana Phuna, semble avoir déjà fait de nombreux adeptes.

A Kinshasa, où radio-trottoir va bon train, on murmure que plusieurs personnalités zairoises auraient eu recours, pour elles-

même ou leur famille, au médicament.

« Mon oncle se mourait du SIDA, les tests l'avaient prouvé jusqu'au moment où je lui ai administré, à son insu, une cure de Nizhio. Actuellement, il a repris toutes ses activités et ne s'est jamais aussi bien porté. Il croit que les tests s'étaient trompés et que son indisposition était due à une simple crise de paludisme », affirme le responsable d'une grande entreprise de la capitale.

« C'est pendant la prière du dimanche 6 mars dernier que le Père céleste a révélé, par vision, à une maman de ma paroisse, la marche à suivre pour guérir le SIDA », affirme le pasteur. La paroissienne, sa nièce et sa

soeur cadette sont entrées en transe et se sont mises à écrire de savantes formules chimiques.

D'après le pasteur, les éléments du Nizhio sont contenus dans six plantes dont il refuse de révéler le nom scientifique.

Le Nizhio est une potion verdâtre dont il faut avaler un demi-verre matin et soir pendant six semaines, soit douze litres de produit, pour être « définitivement débarrassé du SIDA ».

« Depuis mars, nous avons soigné 104 malades du SIDA. L'un d'eux est mort depuis d'une autre maladie, tous les autres ont repris leurs occupations et n'ont même plus de trace du virus dans leur sang », affirme le pasteur, qui brandit fièrement des fiches de sérologie effectuées par un grand

laboratoire médical de la capitale.

Interrogé sur ces fiches, les responsables du laboratoire en question reconnaissent leur authenticité, mais déclarent tout ignorer des activités du pasteur Phuna « d'autant qu'il ne s'est jamais présenté à nous ».

« Je lance un appel à tous les scientifiques pour qu'ils viennent vérifier l'efficacité de notre produit », proclame le pasteur qui insiste sur « sa foi inébranlable en Dieu ».

De son côté, Dieu ne semble pas avoir négligé l'aspect matériel des choses puisqu'il a même révélé à ses élus le prix de la cure: 50 dollars quand le Nizhio sera enfin « universellement » reconnu.

Pièce en or canadienne en l'honneur de Cousteau

JEAN-PAUL BURY
de la Presse Canadienne
PARIS

Le commandant Jacques-Yves Cousteau, le célèbre océanographe français, auteur notamment du *Monde du silence*, a reçu, ce week-end à Paris, des mains du président de la Monnaie royale canadienne, M. Maurice Lafontaine, une pièce commémorative en or de \$100, en hommage à l'oeuvre accomplie en faveur de la protection des océans et des espèces vivantes.

La pièce frappée cette année par la Monnaie royale, d'après le dessin d'un artiste ontarien, représente sur l'avvers une baleine boréale et son baleineau.

« Le Canada entend ainsi saluer l'oeuvre accomplie par le grand explorateur », a notamment déclaré le nouvel ambassadeur du Canada à Paris, M. Claude Char-

land, qui recevait dans les salons refaits à neuf de la résidence canadienne, rue du Faubourg Saint-Honoré.

Profitant de l'occasion, le commandant Cousteau, qui a fêté au printemps dernier ses 78 ans, a une fois encore dénoncé la chasse industrielle des grands cétacés en prenant la défense des Inuit et de leur chasse traditionnelle et de survie.

« Dans le Grand-Nord, la situation est très sérieuse et beaucoup d'animaux sauvages sont en péril. Je pense que le Canada a déjà fait

et continuera encore à faire des efforts de plus en plus grands pour la sauvegarde des espèces », a notamment déclaré le commandant.

Pendant, peu après, et en aparté, le célèbre océanographe a vivement conseillé à Ottawa de renoncer à l'exploitation industrielle des richesses du Grand-Nord comme s'y engagent les États-Unis. Appuyant sa prise de position avec la force de conviction qu'on lui connaît, le commandant Cousteau a obtenu de l'ambassadeur Charland qu'il fas-

se une recommandation en ce sens aux autorités fédérales.

Le commandant Cousteau, qui vient d'annoncer sa décision d'abandonner à la fin de l'année la direction du Musée océanographique de Monaco après 31 ans à ce poste, a dernièrement fait acte de candidature à l'Académie française. Ce serait pour lui, estime-t-il, une nouvelle tribune pour poursuivre la même croisade de défense des océans. Car à l'âge de la retraite, l'auteur du *Monde du silence* n'entend ni abandonner, ni se taire.

Le blanchiment de « narco-dollars »: une affaire de \$1,5 milliard

Associated Press
BELLINZONE, Suisse

L'affaire de blanchiment de « narco-dollars » découverte en Suisse, baptisée « filière libanaise », porte sur 1,5 à 2 milliards de francs suisses (1 à 1,5 milliards de dollars), selon un communiqué du ministère public du Tessin publié vendredi à Bellinzone (sud de la Suisse).

Le communiqué précise qu'une saisie de 100 kg de morphine-

base et d'héroïne, en février 1987 à Bellinzone et l'arrestation à cette occasion de neuf personnes dont six Libanais, un Syrien, un Suisse d'origine turque et un Turc, étaient en relation avec cette affaire de blanchiment d'argent sale, la plus importante jamais découverte en Suisse.

Actuellement, deux des Libanais arrêtés en février 87 sont en détention préventive au Tessin, inculpés de violation de la loi sur les stupéfiants et d'escroquerie et faux dans les titres, ajoute le ministère public.

Quatre Libanais avaient été arrêtés en juillet dernier à Zurich pour faux et escroquerie, avait révélé vendredi le quotidien Tagesanzeiger.

Deux d'entre eux sont toujours détenus. Le journal accusait aussi M. Hans Kopp, mari du ministre suisse de la justice et police, Mme Elisabeth Kopp, d'être lié au réseau de blanchiment par sa position dans une société liée au trafic, Shakarchi Trading.

M. Kopp a refusé de prendre position sur cette accusation.

La fin justifie les moyens

ANDRÉ TRUELLE

La fin justifie les moyens, dit le proverbe. C'est vrai au bridge. Et le plan de jeu le plus paradoxal devient naturel quand il réussit!

Donneur: Nord		
Vulnérabilité: Nord-Sud		
Nord		
♦ RD9		
♥ A4		
♦ AD653		
♠ 1052		
Ouest		
♣ 762	♠ 8543	
♥ R10852	♥ 763	
♦ V108	♦ R9	
♣ 94	♠ RV87	
Sud		
♦ AV10		
♥ DV9		
♦ 742		
♠ AD63		
Les enchères:		
Nord Est	Sud	Ouest
1K	2SA	3SA
3SA	3SA	3SA
Entame: 5 de Co		

Le déclarant gagne l'entame de son 9 de Co. Il compte ses levées et constate qu'il lui faut deux levées à K, en plus de deux levées à Tr. Il tente l'impasse vers la Dame de K. Elle rate. Le contrat échoue.

Dans une séance de duplication, avec le même jeu, un déclarant a choisi une autre façon de jouer. A la deuxième levée, il a attaqué les Pi en jouant le 10 de sa main vers la Dame du mort. Retour d'un petit K vers sa main. Est, ne voulant pas perdre son Roi, l'a encaissé. De sorte que Sud a été assuré ipso facto de quatre levées à K et de la réussite de son contrat. L'histoire ne dit toutefois pas ce qui serait survenu si Est avait détenu trois cartes au Roi de K.

Le clan des « Catanais » écope de lourdes peines

Agence France-Press
TURIN

La Cour d'assises de Turin (nord de l'Italie) a prononcé hier 103 condamnations, dont 25 à la détention à perpétuité, contre le clan mafieux dit des « Catanais », a-t-on appris de source judiciaire.

Les autres peines vont de quelques mois à 30 ans de prison. Le ministère public avait requis 171 condamnations dont 41 à la prison à vie.

198 mafiosi présumés étaient poursuivis pour 61 meurtres, qua-

tre enlèvements, et plusieurs centaines de hold-up et cambriolages, commis dans la région de Turin à la fin des années 70, dans le cadre de la guerre des clans pour le contrôle du marché de la drogue.

La Cour a prononcé son verdict au terme de 19 mois d'audiences et de 23 jours de délibérations.

L'accusation reposait essentiellement sur les révélations de quelques « repentis », qui ont été condamnés en conséquence à des peines plus légères.

Genies en herbe

- | | |
|--|--|
| <p>A SPORTS)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. GEORGES HALAS 2. SCOTTY BOWMAN 3. TROISIEME BUT 4. CASEY STENGAL 5. LE TOUR DE FRANCE 6. 801 7. AU HOCKEY 8. BOBBY FISCHER <p>B VARIÉTÉS</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. SIMON BOLIVAR 2. EN 1936 3. DES NOCES DE DIAMANT 4. LES FRÈRES MOTGOLPIER 5. PLUTON 6. GERALD FORD 7. DES STALACTITES 8. A LA GRÈCE <p>C CINÉMA-TV</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. ÉCRIVAIN 2. DANIELLE OUMET 3. SUÉDOISE 4. LE SHERIFF DE NOTHINGHAM 5. ANDRE MONTMORENCY 6. «THE HARDER THEY FALL» 7. MIKES NICHOLS 8. A ISTANBUL | <p>D BIOLOGIE</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. UN SYNDROME 2. PLATS, COURTS ET LONGS 3. DES LIGAMENTS 4. LE FOIE 5. LA PUPILLE 6. B 7. LES PROTHÉINES 8. LE DUODENUM <p>E VOCABULAIRE</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. UN PRÉCIPITE 2. UN POTIRON 3. LE PLEIN-EMPLOI 4. UN PLACEBO 5. LE PHOTO-FINISH 6. LESTER B. PEARSON 7. LE PACIFISME 8. UN PENSIONNAT <p>F LITTÉRATURE</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. GEORGES SAND 2. BORIS PASTERNAK 3. «LE NAUTILUS» 4. LE CARDINAL DE RICHELIEU 5. AMÉRICAIN 6. A VÉRONE 7. JEAN-PAUL SARTRE 8. CHARLES BEAUDELAIRE |
|--|--|

Du verre dans le Blue Nun

Presse Canadienne
TORONTO

Un vin blanc allemand a été retiré des étagères des débits de la Régie des Alcools de l'Ontario, après qu'on eût découvert des particules de verre dans certaines bouteilles.

La vente des bouteilles de 275 et 750 ml de Sichel Blue Nun a été interdite vendredi dernier, a précisé un porte-parole de la régie.

Des Turcs empoisonnés

Associated Press
ADANA, Turquie

Vingt-six ouvriers agricoles et leur enfants ont trouvé la mort à la suite de l'absorption de champignons extrêmement vénéneux dans le sud-est de la Turquie, rapportait le radio nationale turque.

Selon un médecin de l'Université de Cukurova, les décès sont intervenus au cours des trois derniers jours et la plupart des victimes sont des enfants. Ce même médecin, qui a requis l'anonymat, a précisé que l'on ignorait toujours à quelle espèce appartenaient ces champignons.

Un groupe de 15 autres personnes a été admis vendredi à l'hôpital de l'université pour empoisonnement, mais leur état semble aller en s'améliorant, a-t-il ajouté.

Religion

Une « sorte de schisme » chez les presbytériens

Le pasteur David Craig, de Trois-Rivières, refuse de parler de schisme. Mais pour Jean Porret, rédacteur responsable de *La Vie chrétienne*, journal de l'Eglise presbytérienne ou réformée au Canada, il s'agit « bel et bien d'une rupture voire d'un schisme quoi qu'on en dise ». L'événement est par ailleurs décrit par Gérard Gautier, du Consistoire laurentien de l'Eglise unie du Canada, qui est la plus importante Eglise réformée au pays, comme « une sorte de schisme ».

Quoi qu'il en soit, une nouvelle Eglise protestante voit le jour officiellement aujourd'hui même à Québec: l'Eglise réformée du Québec. Et la naissance de cette nouvelle dénomination est l'aboutissement concret de tiraillements théologiques qui semblent avoir marqué les quelque 10 dernières années des effectifs québécois francophones de l'Eglise presbytérienne ou réformée au Canada.

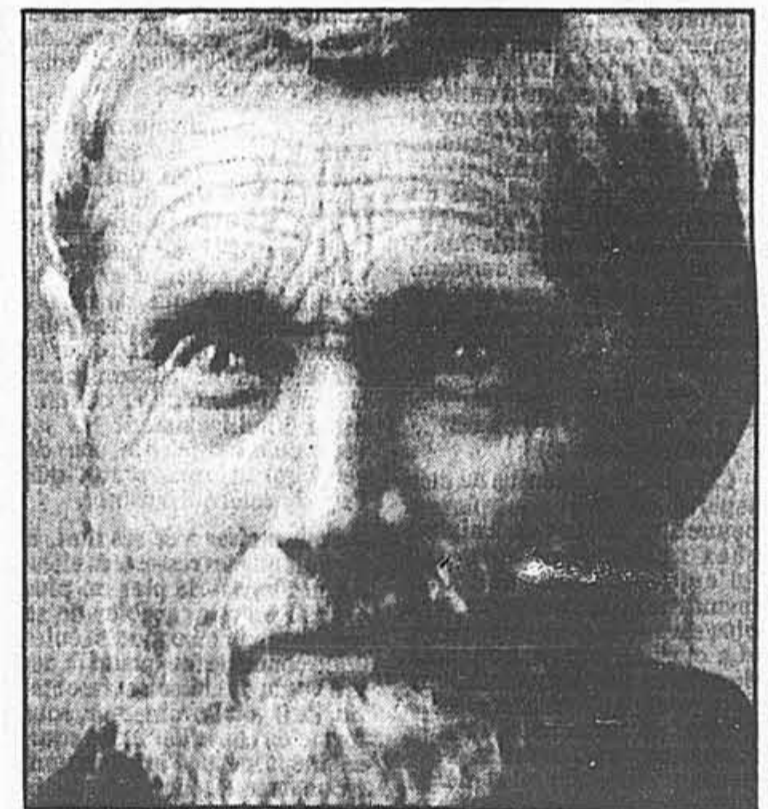
La nouvelle Eglise serait formée d'une dizaine de paroisses actuellement existantes (regroupant quelque 350 membres) établies dans la région de Montréal, à Québec, à Trois-Rivières, à Saint-Georges-de-Beauce, à Sainte-Croix de Lotbinière et à Ottawa. Elle ne laisserait au groupe francophone déjà peu nombreux de l'Eglise presbytérienne au Canada qu'une portion de ses paroisses de Saint-Marc de Québec, sa paroisse Saint-Luc de Montréal et sa paroisse Saint-Paul de Melbourne-Richmond.

Selon Jean Porret, la requête présentée par des membres francophones de la nouvelle Eglise de voir se développer au Québec une oeuvre en français

était « pertinente et logique ». Mais ce qui a conduit à la division serait bien davantage le fait de ce qui est devenu de plus en plus un dialogue de sourds entre des représentants libéraux et une aile conservatrice au sein de l'Eglise. Le pasteur Craig, lui, n'aime pas tellement les expressions faisant référence au conservatisme. Il préfère parler de « réformés évangéliques ».

Le pasteur Craig reconnaît que l'Eglise réformée du Québec n'a, par exemple, que des pasteurs masculins. Mais il affirme que la consécration de femmes au pastorat fera éventuellement l'objet de discussions au sein de sa formation. Tout en soulignant que la nouvelle fondation a reçu plusieurs témoignages d'encouragement de presbytériens anglophones canadiens de tendance évangélique, il laisse entendre par ailleurs que certains « membres de la structure » de l'Eglise presbytérienne au Canada tiennent parfois des propos théologiquement inacceptables. « Il est arrivé, dit-il, que certains aient renié la naissance virginale de Jésus. Certains renient également la résurrection et remettent même parfois en question la divinité du Christ ».

Chose certaine, les deux Eglises américaines avec lesquelles la nouvelle Eglise québécoise entretient déjà des liens étroits (notamment au chapitre du financement) ne risquent pas de choquer les convictions évangéliques de ses membres: la *Christian Reformed Church (USA)* et la *Presbyterian Church in America*, qui ne font pas partie de l'Alliance réformée mondiale, ont l'une et l'autre la réputation d'être des Eglises plutôt conservatrices.



Le père Frédéric Janssoone

Bonjour père Janssoone

Un prêtre de Trois-Rivières a eu une façon bien à lui de rendre hommage au père Frédéric Janssoone, ce franciscain né en France qui a vécu en Terre Sainte et au Canada, qui a été à l'origine de la dévotion à Notre-Dame-du-Cap et qui a été béatifié récemment par Jean-Paul II.

Dans le numéro de novembre du journal diocésain *Eglise de Trois-Rivières*, l'abbé Pierre Leroux a écrit une lettre au nouveau bienheureux:

« Bonjour le saint homme,

« Tu veux bien, Frédéric, qu'un petit frère de Trois-Rivières partage avec toi ce qui nous habite au lendemain de ta béatification? »

Quelle journée tu as dû vivre en ce 25 septembre 1988. Pen-

dant que dans les paroisses du diocèse on te célébrait, c'était fête aussi sur la place Saint-Pierre à Rome.

Tu devais être bien avec les cinq autres baptisés qui eux aussi étaient comme toi déclarés bienheureux par le pape Jean-Paul II: une mère de famille, un confrère franciscain, un évêque bénédictin et... un simple prêtre!

Après avoir rappelé quelques péripéties de la cérémonie, l'abbé Leroux termine ainsi sa lettre au héros surtout connu dans la région de Trois-Rivières:

« Et attends-toi maintenant à être interpellé, imité, fêté et vénéré. Tu en ris peut-être dans ta barbe. Mais que veux-tu, c'est la rançon de la gloire et... de la sainte béatitude! »

Des opposants profitent de l'obscurité au Chili

Agence France-Press
SANTIAGO

Une panne de courant a plongé, hier soir, la totalité de la capitale chilienne dans l'obscurité et des tirs ont été entendus, ont indiqué des stations de radio du Chili.

La coupure de courant, qui a également touché plusieurs villes du centre du pays, a duré plus d'une demi-heure à Santiago, a indiqué l'Entreprise nationale d'électricité, citée par les radios.

Selon la police, des manifestants ont profité de l'obscurité pour allumer des feux et ériger des barricades dans des quar-

tiers de la banlieue de la capitale.

Une partie de football qui se disputait au stade national devant 15 000 spectateurs a été interrompue, tandis que, dans le métro, plusieurs centaines de personnes ont dû être évacuées de rames immobilisées.

Il n'y a pas eu de revendication, mais, note-t-on, cette coupure de courant coïncide avec des manifestations organisées par les partis de la gauche unie pour exiger la démission du président Augusto Pinochet, un mois après sa défaite au plebiscite du 5 octobre, qui devait décider de sa reconduction jusqu'en 1997.

Demain l'an 2000

Ah! la cuisine de nos petites-filles...



YVES LECLERC
collaboration spéciale

Il me semble que, dans la publicité et ailleurs ces dernières années, on a un peu trop parlé de la cuisine de nos grand-mères, et sans doute un peu trop en bien: «À l'époque, on mangeait trop gras, trop salé et trop cuit», me soulignait il y a quelque temps le professeur de cuisine et de gastronomie Henri Bernard. «Il est certain que notre alimentation ordinaire d'aujourd'hui est supérieure à cela.»

Il serait donc bien temps de parler sinon de la cuisine que feront nos petites-filles, du moins de celle que nous mijoterons et mangerons au tournant du siècle. En passant, c'est amusant de constater que cette délicieusement anachronique expression «le tournant du siècle», qui évoque Marcel Proust, la grande valse, les hauts-de-forme et les demimondaines de «Gigi», s'appliquera bientôt à nous, à nos vêtements punk et à notre «hitech» qui se croit futuriste.

Pour en savoir un peu plus, j'ai donc parlé à une variété de gens chez Proviso, dans les restaurants, dans les cuisines. Première constatation rassurante: en l'an 2000 nous ne nous nourrirons pas de concoctions chimiques, de pilules ou d'injections. Nous mangerons essentiellement des produits naturels comme nous le faisons déjà... mais ça ne veut pas dire qu'ils seront préparés de la même façon.

Si vous vous imaginez que je fabule et que nos habitudes alimentaires ne changent pas, comparez votre menu et votre cuisine d'aujourd'hui à ceux d'il y a une douzaine d'années: pas de japonais, pas de souvlaki, pas de fruits ou légumes exotiques, pas de canard, d'oie, de sébaste, de turbot, pas de robot culinaire, pas de four micro-ondes (il existait mais n'était encore qu'une curiosité en 1975), pas de casseroles Vision, pas de four à convection. Beaucoup plus de légumes en conserves, de TV-dinners, d'alcôve fort (gin, scotch, rye whisky), de steak, de porc.

Cuisine de masse

Ceci dit, le consensus de mes experts est que nous ferons beaucoup moins la cuisine chez nous dans douze ans qu'aujourd'hui... mais que quand nous la ferons, ce sera plus savant et plus compliqué: «La cuisine à la maison, cela deviendra une sorte de hobby apparenté à l'artisanat», note un chef de grand hôtel. Pour le reste, nous en viendrons à dépendre beaucoup plus de la cuisine de masse, et en particulier du surgelé et des aliments pré-cuits «sous vide».

C'est une technique qui est relativement récente mais déjà bien au point, et qui est incarnée surtout dans notre réalité de tous les jours par la gamme des produits «Variations» des Charcuteries Tour Eiffel, même si récemment d'autres marques s'y sont ajoutées. Le sous-vide convient à une grande variété de types d'aliments; il est surtout efficace pour ceux qui demandent une préparation ou une cuisson plus

complexe. Et contrairement à ce qui est le cas pour les autres types de pré-cuisson, le résultat est à peu près impossible à distinguer de la cuisine fraîche faite.

Dans l'avenir, nous verrons ce type de cuisine de masse sous trois formes principales: le produit de masse comme «Variations» ou les «Fines Tables» de CuisiFrance; les chaînes de «bons restaurants» qui utiliseront des cuisines centrales et des techniques modernes pour émuler les McDonald; et des comptoirs de «plats de grands chefs» signés et même individualisés non seulement chez les traiteurs, mais dans les grandes chaînes d'alimentation.

Par exemple, un des patrons de Proviso m'avoue que la chaîne envisage sérieusement à moyen terme, d'ouvrir des comptoirs de ce type dans ses plus grands magasins: vous pourriez y acheter en sachet un plat identique à celui qu'offrirait par exemple Les Halles, Le Grand Vefour ou l'Auberge d'Handfield.

Pour ce qui est des chaînes, je ne connais pas encore de projet de ce type en Amérique du Nord, mais en Europe c'est déjà parti. Plusieurs grands restaurants parisiens ou provinciaux ont commencé à installer des succursales dans d'autres villes. Il semble que le pionnier en ce domaine soit le fameux Bistrot de Lyon.

Plats «intelligents»

Et quand nous mangeons à la maison? La cuisine «bourgeoise» qui était un art en grande partie intuitif est en train de se transformer en discipline scientifique. Un avant-gardiste comme Henri-Bernard (bien connu pour ses séries à la télé) ne parle plus en termes de sauces, d'assaisonnements, de «tour de main», mais bien d'effets biochimiques, de transferts calorifiques, de cuisson «programmée».

«Nous connaissons maintenant les mécanismes chimiques et physiques qui interviennent en cuisine, dit-il. Nous savons les contrôler et nous pourrions de mieux en mieux les manipuler dans l'avenir. Plutôt que de suivre des modes du genre «nouvelle cuisine», nous allons trouver le degré idéal de cuisson pour chaque aliment, doser et combiner intelligemment les saveurs pour satisfaire les sens de celui qui mange... plutôt que l'égo de celui qui cuisine.»

Pour arriver à ce résultat, il prévoit que les casseroles elles-mêmes seront de plus en plus «intelligentes», capables de se mettre en marche toutes seules et de couper le feu quand le degré voulu de cuisson sera obtenu. Et il voit l'ordinateur, sous forme de conseiller et de source inépuisable d'information, trôner sur le comptoir de la cuisine. Entretenant par exemple avec vous le dialogue suivant:

- Qu'est ce qu'on pourrait bien manger ce soir? *return*
- Qu'y a-t-il dans le réfrigérateur et la garde-manger?
- Une truite congelée *tab* un peu de jambon *tab* du céleri *return*
- Combien êtes-vous de convives?
- Cinq ou six *return*
- Dans ce cas, ma suggestion est de faire venir une bonne pizza.

Les recherches de l'IRSST ont permis de mettre au point des mécanismes de protection

CAROLE THIBAUDEAU

Il y a huit ans naissait au Québec l'Institut de recherches en santé et sécurité du travail (IRSST), une ramification de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), avec laquelle elle partage le même conseil d'administration.

On commence tout juste à récolter quelques retombées de ses recherches, qui visent à l'élimination de la source des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs.

Chaque année, 200 000 Québécois sont victimes d'un accident ou d'une maladie du travail (sans compter les cas non reconnus). Il en résulte 5 millions de journées de travail perdues. La CSST verse plus d'un milliard de dollars par année en indemnités. Le Québec est la seule province à avoir centralisé en un même institut ses recherches en matière de santé et sécurité au travail. Le principe existe pourtant dans beaucoup de pays industrialisés, dont l'Angleterre, l'Allemagne, la Finlande, les États-Unis, la France, etc.

L'IRSST se voit octroyé 1 p. cent du budget annuel de la CSST, soit \$15 millions sur \$1,6 milliard. La Commission peut se comparer à une grosse compagnie



L'IRSST a développé des mécanismes de protection qui éliminent la majorité des risques d'accident lorsque l'ouvrier scie les bardeaux.

d'assurance contre les accidents du travail, à laquelle souscrivent les employeurs.

L'Institut consacre le tiers de son budget à effectuer des recherches, un autre tiers à faire faire des recherches et une dernière tranche à rendre des services aux membres du réseau de santé: hôpitaux, CSST, etc.

Et les retombées? Les victimes sont-elles moins nombreuses? Est-ce que cela fera baisser les primes versées à la CSST? «Ultimement oui, affirme Louis Berlinguet, directeur de l'Institut. Mais

il est trop tôt pour que cela se traduise immédiatement en diminution des primes.»

Le problème qui se pose partout en recherche prend ici une acuité particulière: «Il faut transférer le plus vite possible le fruit de nos recherches dans le milieu de travail, qu'il s'agisse d'un nouveau matériau, d'une nouvelle machine ou d'un nouvel appareil de mesure. Ce transfert demande en général cinq ou six ans.»

Les scientifiques de l'IRSST se trouvent dans une position uni-

que et parfois inconfortable: entre l'arbre et l'écorce, c'est-à-dire entre les patrons et les employés. «Là où les relations de travail sont bonnes, le transfert technologique peut se faire rapidement. Sinon, ça peut traîner longtemps...», explique M. Berlinguet.

Une centaine de recherches

Il y a en tout une vingtaine de scientifiques dans leurs laboratoires de recherche, situés aux 11e, 12e et 14e étages d'un immeuble du boulevard de Maisonneuve, à Montréal. Ils poursuivent ou ont poursuivi jusqu'ici une centaine de projets de recherches.

Entre autres réalisations, citons une nouvelle machine à scier les bardeaux, une nouvelle visière de sécurité pour les travailleurs forestiers, un appareil de mesure pour détecter les isocyanates dans l'environnement, une barrière métallique pour protéger des chutes en hauteur, une méthode pour évaluer l'exposition aux vibrations, etc.

Dans le cas de la machine à scier les bardeaux, signalons qu'il y avait environ deux ou trois pertes de doigts chaque année chez les compagnies étudiées. Dans les ateliers où les utilisant les nouvelles machines depuis un an, il n'y a pas eu encore d'accident. On se croise les doigts pour que ça continue.

Médecine

Il n'existe pas de traitement efficace contre la fatigue chronique



W. GIFFORD-JONES
collaboration spéciale

Avez-vous ressenti récemment une fatigue intense, qui vous rendait incapable d'accomplir des choses que vous faisiez pourtant sans grand effort auparavant? Vous êtes-vous alors demandé si vous souffriez du «syndrome du yuppie»? Mais cette affection, dont on parle beaucoup en ce moment, est-elle une maladie réelle ou simplement le fruit de notre imagination?

«Je me sens fatigué, Docteur». Les médecins entendent cela tous les jours, et certains en sont venus à penser que cette fatigue était due à un virus. Cette conclusion est le fruit de tests que l'on a fait subir à un groupe de patients jusqu' alors en bonne santé, pour déterminer si leur fatigue était causée par un agent infectieux. On s'est aperçu que l'organisme de beaucoup des sujets contenait une forte dose d'anticorps du virus Epstein-Barr, qui cause la mononucléose infectieuse.

La fatigue étant l'un des principaux symptômes de la mononucléose, on était en droit de se demander si le virus pouvait être responsable du «syndrome de la mono chronique».

Le Dr Anthony Komaroff, du célèbre Brigham and Women's Hospital de Boston, soutient que la fatigue chronique est une maladie réelle. Il explique, dans une communication publiée récemment dans le bulletin de la Faculté de médecine de Harvard, que les patients atteints de fatigue chronique n'ont généralement pas de troubles psychiatriques, et que ceux qui connaissent des problèmes émotionnels ne présentent pas les maux de gorge, la fièvre ou les autres symptômes de la grippe qui font partie du nouveau syndrome.

Le Dr Komaroff ajoute que les victimes du syndrome sont souvent en mesure de fournir une date très précise à l'apparition des symptômes: la fatigue se manifeste souvent au lendemain d'une grippe.

Les experts qui ont étudié le problème ont élaboré certaines normes essentielles à l'établissement du diagnostic: tout d'abord, il faut qu'il y ait une fatigue persistente ou récurrente; la fatigue doit ensuite limiter les activités du patient à la moitié de leur niveau antérieur, et elle doit durer au moins six mois chez une personne qui était auparavant en bonne santé.

En outre, l'examen du patient doit être en mesure d'éliminer toute autre affection. Enfin, le patient doit présenter six des caractéristiques suivantes: légère fièvre, mal de gorge, ganglions lymphatiques douloureux au cou et aux aisselles, faiblesse généralisée des muscles, douleurs ou gêne musculaires, fatigue invalidante persistant plus de 24 heures après l'exercice, maux de tête, douleurs passagères aux jointures, troubles visuels ou autres laissant présager l'implication du système nerveux, perturbation du sommeil et enfin, apparition de l'état pathologique au bout de quelques heures ou de quelques jours.

Par contre, le Dr Dale Matthews, de l'Université du Connecticut, est d'avis qu'il convient de considérer l'envers de la médaille. Il avance, dans un article publié par le *Medical Post*, que la faute ne réside pas dans le virus Epstein-Barr, mais plutôt en nous-mêmes. Selon lui, les yuppies souffrant de fatigue chronique ont besoin de soins psychiatriques, et le virus Epstein-Barr ne constitue qu'une excuse pour éviter un diagnostic psychiatrique déplaisant et pour le patient et pour son médecin.

Le Dr Matthews en est arrivé à cette conclusion en analysant les résultats d'une étude effectuée sur 100 patients — 65 femmes et 35 hommes — âgés de 41 ans en moyenne. Tous souffraient de fatigue chronique depuis approximativement 13 ans, et

tous avaient subi un examen psychiatrique détaillé, dont il était ressorti que 36 souffraient de dépression, 15 de panique et 34 de troubles psychiatriques divers.

«À notre avis, conclut le spécialiste, ces patients se sont probablement trouvés dans l'impossibilité d'exprimer un problème psychologique ou émotionnel autrement que par un désordre physique.»

Les deux médecins s'entendent néanmoins sur un point: pas plus le virus Epstein-Barr qu'aucun autre virus commun ne peut être considéré comme la cause unique de ce qu'on a appelé la grippe sans fin; et le diagnostic de ce syndrome ne peut se faire simplement par des tests de laboratoire. D'autres chercheurs sont aussi de cet avis, témoin le Dr Irving Salit, de l'Université de Toronto, qui, dans une étude portant sur 50 patients, a établi que dans la plupart des cas, les résultats des tests de laboratoire s'étaient révélés normaux.

Pour sa part, le Dr Ferris Pitts, de l'Université de Californie, est d'avis que le virus Epstein-Barr cause et la fatigue et la dépression. Il en est arrivé à cette conclusion en analysant le sang de 200 malades déprimés et en le comparant à celui de 300 individus souffrant d'une infection virale Epstein-Barr chronique: 95 pour cent des patients dépressifs présentaient les mêmes anticorps que les patients souffrant de l'infection. Le Dr Pitts en a conclu que la dépression étant ainsi reliée à l'infection, la psychothérapie ne serait d'aucun secours pour altérer le cours de la maladie.

Je pense que le Dr Irena Brus, de New York, résume fort bien la situation en déclarant qu'aucun test ne peut permettre un diagnostic sûr de cet «état misérable», et que la maladie peut être causée par plusieurs virus distincts.

Il n'existe pas de traitement efficace contre la fatigue chronique. La meilleure chose à faire est de prendre son mal en patience. Selon certaines études, cet «état misérable» dure généralement 27 mois environ.

3 500 habitants, 1 800 mutilés

AP
BIONGUE, Angola

À première vue, Biongue, petit village situé dans le coin sud-est de l'Angola, est un village africain comme les autres, avec ses maisons en paille, les poules qui courent dans les rues au milieu des enfants pieds nus.

Mais à y mieux regarder, on repère ici et là des piles de béquilles, des femmes portant des jambes en bois et on reconnaît à leurs mouvements lents et difficiles de nombreux handicapés. Car Biongue et ses 3 500 habitants comptent 1 800 personnes mutilées par la guerre civile, soit plus de la moitié de la population.

La plupart ont été victimes de mines déposées soit par les rebelles de l'Unita (soutenus par l'Afrique du Sud) soit par le mouvement gouvernemental du MPLA (soutenu par Cuba).

Leurs engins sont particulièrement sensibles, car enfoncés à ras du sol dans la terre angolaise partout sablonneuse. Les mines sont réglées pour sauter dès que l'on marche dessus. Un enfant suffit pour les faire exploser.

Les mutilés arrivent donc en masse à Biongue, un des quatre villages que l'Unita affirme avoir

construits en 1983 pour venir en aide aux mutilés.

La guerre, qui dure en Angola depuis 1975, a été lente et prudente, les deux parties évitant les grandes offensives coûteuses en vies humaines. Dans leurs combats sans vainqueur ni vaincu, les belligérants s'emparent, perdent, reprennent et reperdent les positions de leur adversaire après avoir copieusement parsemé de mines les zones abandonnées à la hâte.

Dans un atelier de Biongue, une physiothérapeute française de 23 ans, Chantal Cluset, aide plusieurs hommes plus ou moins paralysés à fabriquer des prothèses en bois. À l'entrée, des fauteuils roulants — en bois également — attendent un utilisateur. Chantal Cluset explique que ses «collègues de travail» ont été victimes d'une attaque à l'arme chimique l'année dernière. «Mais nous n'avons aucune preuve», admet-elle.

L'Unita s'efforce de rendre les mutilés autosuffisants en leur apprenant un métier qui puisse leur servir dans la brousse: enseignant, infirmière, ou religieuse. «Nous essayons de les faire retourner à la vie normale», explique Jaka Jamba, secrétaire de l'Unita chargé de l'éducation: «Il faut qu'ils retrouvent du travail.»

LIQUIDATION SPECTACULAIRE 50% jusqu'à **OUVERT DIMANCHE 10 h à 16 h** fermé SAMEDI!

OUVERT DIMANCHE 10 h à 16 h

PRIX INCROYABLE! 225\$
3 modules portes, vitres fumées, blanches, garnitures grises
15 unités seulement

299\$
60" L x 72" H x 16" P
Ord. 529\$
Bar, lumière, portes, vitres, garnitures dorées ou argent, blanc, gris, amande, fini chêne, teck, etc.

GRATIS: 1 tablette T.V. 20" ou une table de salon avec achat de 350\$ et plus pour les commandes du dimanche seulement.

369\$
3 sections 16" de profondeur. Lumière, vitres, portes, bar. Espace pour T.V. 20"
Blanc, amande, gris, chêne, etc.

145\$
Idéal pour T.V. couleur 20"
Rég. 290\$
25 unités

499\$ Spécial
95" L x 72" H x 16" P
Vitres, lumières et portes partout. Bar, tablettes ajustables, etc.

689\$
Très luxueuse Vitres et lumières partout. Portes, garnitures dorées ou argentées. Couleur au choix. Prix très spécial

NATIONAL UNITÉS MURALES

2597, Le Corbusier LAVAL 8398, St-Laurent, 2 rues au sud de Crémazie
681-6249 MONTRÉAL 385-9823

Horaires: Lun., Mar., Mer., Ven., 10 h à 17 h - Jeu. à 20 h - Dim. 10 h à 16 h

LES CONFÉRENCES HYDRO-QUEBEC

ENVIRONNEMENT ET SANTÉ Hydro Québec Université du Québec à Montréal

La biotechnologie et vous : impact éventuel sur la santé et l'environnement
Roland Brousseau
Institut de recherche en biotechnologie
Conseil national de recherches du Canada

mardi 8 novembre à 18 h

Salle Marie-Gérin-Lajoie
Pavillon Judith-Jasmin
405, rue Sainte-Catherine est
Université du Québec à Montréal
(métro Berri UQAM)

ENTRÉE LIBRE

renseignements : (514) 282-3111